



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 mai 2015  
Français  
Original : anglais

### Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

#### Comité d'examen du respect des dispositions

##### Quatrième réunion

Genève, 27-29 avril 2015

### Rapport de la quatrième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions

#### Introduction

1. La quatrième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions s'est tenue à Genève du 27 au 29 avril 2015, conformément au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Ont participé à la réunion huit des neuf membres du Comité, M. Ajabboune étant absent.

#### I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. La réunion a été ouverte par le Président du Comité, M. Alistair McGlone.
3. En application du paragraphe 10 de l'annexe de la décision I/2 (voir [ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1](#))<sup>1</sup>, deux nouveaux membres du Comité, M<sup>me</sup> Nataša Kacic-Bartulovic (Croatie) et M. Dmytro Skrylnikov (Ukraine), ont signé une déclaration solennelle par laquelle ils s'engageaient à exercer leurs fonctions de membres en toute impartialité et en toute conscience.
4. Le Comité a adopté son ordre du jour ([ECE/MP.PRTR/C.1/2015/1](#)), tel qu'il a été modifié pendant la réunion.

<sup>1</sup> Ce document peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/env/pp/mopp1.html#/>.



## **II. Demandes soumises par les Parties, questions renvoyées par le secrétariat et communications présentées par le public**

5. Le secrétariat a fait savoir qu'aucune demande, question ou communication n'avait été notifiée depuis la troisième réunion du Comité. Le Comité a pris acte de ce renseignement.

## **III. Enseignements tirés du premier cycle de présentation des rapports**

### **A. Projet de guide pour la présentation de rapports sur la mise en œuvre du Protocole et projet de document concernant les questions systémiques mises en évidence dans l'application du Protocole**

6. Les premières versions de deux documents – « Guide pour la présentation de rapports sur la mise en œuvre du Protocole » et « Questions systémiques mises en évidence dans l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et recommandations sur la manière de les régler » – ont été établies par les membres du Comité, avec le concours, apporté par voie électronique, du secrétariat et distribuées aux Parties et aux parties prenantes afin qu'elles communiquent leurs observations avant la réunion. Pendant la réunion, le Comité a examiné et modifié les documents à la lumière des observations reçues. Les projets de documents révisés devraient être communiqués au Bureau, aux Parties et aux parties prenantes, pour d'autres éventuelles observations, avant d'être soumis à la quatrième réunion du Groupe de travail des Parties (26 et 27 novembre 2015).

### **B. Éventualité d'une modification de la forme de présentation des rapports sur l'application du Protocole**

7. Le Comité a examiné les observations transmises par les Parties au sujet d'une éventuelle modification de la forme de présentation des rapports sur l'application du Protocole ([ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1](#), décision I/5, en annexe), et a conclu qu'une telle modification ne s'imposait pas dans l'immédiat. Il a toutefois fait valoir que toutes les préoccupations soulevées par les Parties concernant la forme de présentation des rapports devraient être réglées dans le cadre du Guide pour la présentation de rapports (voir le paragraphe 5 ci-dessus).

### **C. Questions systémiques mises en évidence à l'examen des rapports sur l'application du Protocole**

8. Le Comité a indiqué qu'il ressortait de l'examen de plusieurs des rapports des Parties que certaines questions devaient être réglées concernant le respect de l'obligation d'établir des registres nationaux des rejets et transferts de polluants pour les pays qui étaient déjà tenus de présenter des rapports dans le cadre d'instruments régionaux, comme le Registre européen des rejets et des transferts de polluants (E-PRTR). Le Comité a décidé de demander au secrétariat d'enquêter de manière plus approfondie sur ce sujet afin de déterminer si la situation révélait un nombre de cas important de non-respect par les Parties des dispositions du Protocole.

#### **IV. Élection d'un Vice-Président**

9. Le Comité d'examen du respect des dispositions a élu par consensus M. Gor Movsisyan Vice-Président parmi les membres du Comité, conformément au paragraphe 8 de l'annexe de la décision I/2 (voir [ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1](#)).

#### **V. Questions diverses**

10. Le Comité d'examen du respect des dispositions a décidé d'examiner la question de son mandat à sa prochaine réunion, en vue de déterminer s'il y avait lieu d'adresser des recommandations à ce sujet aux Parties.

#### **VI. Adoption des conclusions de la réunion**

11. Le Comité a adopté les principales conclusions présentées par le Président lors de la réunion et a demandé au secrétariat d'établir la version définitive du rapport, en consultation avec le Président, en y intégrant les conclusions et décisions adoptées. Le Président a clos la quatrième réunion.

---